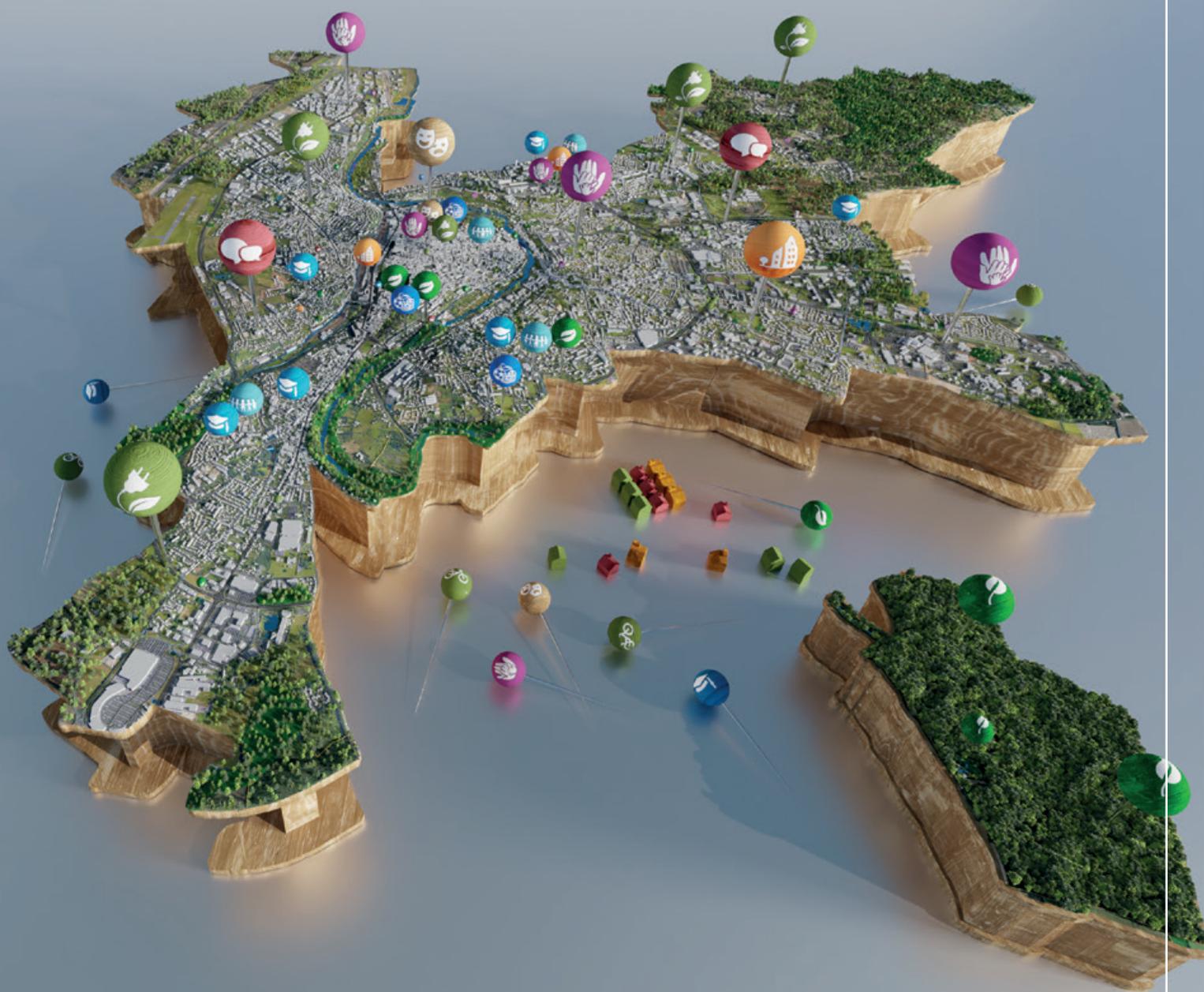


# Programmation Pluriannuelle d'investissements

## & PLAN DE MANDAT

Ville de Poitiers



Programmation Pluriannuelle  
d'investissements

## & PLAN DE MANDAT

Ville de Poitiers





« C'est avec une grande fierté que je vous présente, au nom de toute l'équipe municipale, le document rassemblant les principaux projets portés par la Ville de Poitiers pour les années à venir.

*C'est le résultat d'un travail collectif, respectueux de nombreuses trajectoires déjà engagées pour la ville, cohérent avec les engagements pour lesquels les poitevines et les poitevins nous ont portés aux responsabilités, renforcé par l'exercice d'une première année de mandat intense.*

*Des engagements pour construire notre quotidien à Poitiers, notre avenir, celui de nos enfants et petits-enfants. Un projet à la hauteur des enjeux écologiques, sociaux, démocratiques, économiques pour notre ville, qui nous emmène vers 2026 et au-delà.*

**Le meilleur moyen de prévoir le futur, c'est de le créer, ensemble.**

*À nous, avec vous, de créer ce futur désirable dont nous rêvons pour notre ville ».*

**Léonore Moncond'huy, Maire de Poitiers.**



# INTRODUCTION

**Impulser les transitions collectives dont le territoire de Poitiers a besoin : c'est la mission que se donne l'équipe municipale, pour les années à venir.** Les transitions, sociale, écologique, démocratique, économique, qui nous permettront de construire un avenir durable pour toutes et tous, seront impulsées par une action municipale engagée, mais leur impact global sera le fruit de la mobilisation de tous les acteurs, des citoyennes et des citoyens, engagés dans un même mouvement.

Le projet politique de l'équipe municipale est structuré autour de 4 engagements :

- **Une ville engagée et résistante face aux crises écologiques :** atténuer le changement climatique, reconquérir la biodiversité et adapter la ville pour que Poitiers doit et reste une ville où il fait bon vivre.
- **Une ville engagée pour la justice sociale :** donner accès à chacun.e à un service public de qualité, porter attention à tous les âges de la vie, préserver et renforcer les liens sociaux qui sont le socle de la cohésion de la Ville.

- **Une ville engagée pour le renouvellement démocratique :** innover, accroître la participation citoyenne, ouvrir davantage l'action municipale, pour redonner confiance en la politique.
- Une ville **confiante en l'économie locale, au service du rayonnement du territoire.**

Ces engagements sont les points cardinaux de la boussole politique qui guidera le mandat, qui se déclinent dans les compétences qui reviennent à la Ville.

Le présent document donne un aperçu des grands projets impulsés par la municipalité pour la décennie à venir, pour Poitiers.

L'équipe municipale est élue pour 6 ans. Le programme politique de l'équipe a été décliné en **feuilles de route**, pour chaque délégation, afin d'orienter la réalisation des engagements sur la durée du mandat. La mise en œuvre du projet municipal par les élus se décline dans des moyens humains, des moyens en fonctionnement, des moyens en investissement.

# COMPÉTENCES DE LA VILLE :

Culture et patrimoine



Participation citoyenne



Périscolaire



Nature en ville



Sécurité



Aménagement urbain



Education populaire



Éducation



Sports et développement économique



Solidarités



Patrimoine public exemplaire



État civil



## FOCUS SUR... LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE D'INVESTISSEMENTS

La Programmation Pluriannuelle d'Investissements (PPI) réunit dans un même document les grands projets d'investissement portés par la Ville de Poitiers pour les 9 années à venir, soit la fin du mandat en cours et le début du suivant. Elle permet aux équipes municipales, aux habitantes et aux habitants, aux acteurs du territoire d'avoir de la visibilité sur l'avenir de la Ville.

La PPI représente une enveloppe de 205 millions d'euros. Le montant des investissements augmente en moyenne de 25% par rapport à la situation précédente (26M/an), pour le mandat en cours, puis revient au niveau du précédent mandat dès 2027 (1,9M/an).

La PPI est notamment financée par la recherche de financements extérieurs plus importants et par une augmentation de la dette de la Ville : un choix rendu possible par la bonne situation

financière de la Ville et des taux d'intérêt très bas.

La PPI s'inscrit dans les engagements de long terme de la Ville de Poitiers : chaque investissement intégrera des critères sociaux et environnementaux forts, grâce à une politique de commande publique responsable ; et les investissements que nous faisons aujourd'hui nous permettront de vivre, demain, dans une ville plus durable, et plus sobre en consommation de ressources (utile pour l'environnement et pour les finances de la Ville !).

**Le présent document présente les investissements structurants de la Ville de Poitiers pour les 9 ans à venir. Ils sont complétés par des investissements courants, permettant les opérations moins onéreuses, moins prévisibles.**

### À RETENIR !

La communauté urbaine de Grand Poitiers dispose d'autres compétences (mobilités, développement économique, déchets, transition énergétique...), complémentaires à celles de la Ville.

Ainsi, de nombreux projets qui seront visibles à Poitiers seront portés par Grand Poitiers, qui dispose également de ses propres feuilles de route et plans d'investissement.



# DES INVESTISSEMENTS AU SERVICE DE TOUS LES QUARTIERS

De nombreux investissements concernent l'ensemble de la ville de Poitiers (éclairage public, végétalisation de la ville ...), et les projets sont répartis dans tous les quartiers de la ville de Poitiers.



Réhabilitation des halles du  
Marché Notre Dame  
**2 000 000 € | 2024-2030**

Groupe scolaire Andersen :  
réhabilitation et extension  
**9 360 000 € | 2022-2026**

Quartier des Couronneries :  
renouvellement / rénovation  
espaces publics  
**9 140 000 € | 2022-2026**

Le Local : réhabilitation  
**4 000 000 €  
2027-2030**

Centre d'Animation Couronneries :  
construction dont restaurant Eveil  
**9 930 000 € | 2022-2026**

Crèche Tintam'art et  
CLSH La Fontaine  
**4 500 000 €  
2022-2026**



Groupe scolaire Brassens :  
phase 2  
**2 380 000 € | 2022-2023**

Parc du Triangle d'Or :  
réhabilitation  
**1 000 000 € | 2022-2026**

Bois de Saint Pierre :  
réhabilitation  
**10 000 000 € | 2022-2030**



Groupe scolaire Tony Lainé :  
travaux d'accessibilité  
**1 165 000 € | 2027-2030**

Centre d'Animation Trois Cités  
Clos Gauthier : réhabilitation dont  
crèche Frimousse  
**4 700 000 € | 2022-2026**

# 1. UNE VILLE ENGAGÉE POUR LA JUSTICE SOCIALE

Face à l'accroissement des inégalités et aux impacts de long terme attendus face à la crise du COVID, **la Ville de Poitiers s'engage, pour prendre soin de chaque habitant, chaque habitante, à tout âge, et pour accompagner**

**les plus fragiles.** Dans ce contexte de crise sociale, les liens sociaux sont, eux aussi, fragilisés et doivent à tout prix être préservés. L'ensemble des politiques de la collectivité seront guidées par un impératif de justice sociale.

## Education scolaire

L'éducation, premier budget de la Mairie : des bâtiments de qualité, à taille humaine ; des espaces éducatifs ouverts sur la ville, inclusifs, encourageant une mixité apaisée, et facilitant l'accès à la nature et au dehors. Le Projet Educatif Global de la Ville de Poitiers, renouvelé en 2021, se donne trois priorités : l'éducation nature ; l'égalité entre les enfants et la lutte contre les discriminations ; l'apprentissage de la coopération et de la participation citoyenne.

- **[PPI] 5 écoles rénovées ou construites dans les 9 ans à venir :** Ecoles Brassens, Montmidi, Pagnol, Perrochon, et Andersen. **50 Millions d'euros.** Nos engagements : des bâtiments propices aux innovations pédagogiques, exemplaires d'un point de vue écologique, énergétique, et laissant une large place à la nature !

- **[PPI] Végétalisation des cours d'école.** Des « cours oasis » dans chaque école réhabilitée, 3 Millions d'euros pour végétaliser les cours des autres écoles de la ville.
- Création d'un **fonds dédié aux projets pédagogiques d'éducation nature.**
- Soutien aux classes transplantées (classes vertes, classes de mer).
- Renforcement de la politique d'accompagnement des équipes du périscolaire : pour des emplois de qualité, non précaires, relais de notre politique éducative de qualité.

## Education populaire

Poitiers est riche de ses 11 Maisons de quartier, partenaires essentiels des engagements municipaux pour plus de justice sociale. L'éducation populaire, la présence de lieux de culture, de loisirs, d'accès aux droits dans chaque quartier : un autre pilier de la cohésion sociale dans la ville.

- **[PPI] 4 Maisons de quartiers réhabilitées :** Les 3 Cités / Le clos Gaultier, Le Centre d'Animation des Couronneries, Cap Sud, Le Local. 24,5M d'euros.
- Réhabilitation du Centre de Loisirs La Fontaine.
- Lancement des Rencontres Nationales de l'Éducation Populaire.

## Vacances Pour Toutes et Tous

Les vacances, le temps libre, les espaces d'éducation populaire hors de l'école, doivent être une chance offerte à chacun, dès l'enfance, et à tout âge. C'est aussi un vecteur de mixité et de cohésion sociale majeur pour la ville.

- Une politique, un objectif : permettre à chaque enfant

de bénéficier, chaque année, d'un départ en vacances. Sans oublier de soutenir aussi les jeunes dans leurs départs en autonomie et les départs en famille !

- **[PPI] Investir dans un centre de vacances à la mer !**



## Le Centre Communal d'Action Sociale

L'engagement pour la solidarité au quotidien à Poitiers est largement porté par le **Centre Communal d'Action Sociale**, le CCAS. Il propose des solutions pour toutes les générations, depuis l'accueil de la petite enfance jusqu'à la prise en charge des aînés ; mais il accompagne aussi les plus précaires comme les bénéficiaires du RSA, et propose des actions de prévention santé. A ce titre, il mérite d'être reconnu et soutenu.

- Un accompagnement financier garanti sur le mandat.
- **[PPI] Réhabilitation** partielle et agrandissement des locaux du CCAS, pour un meilleur accueil du public.
- **[PPI] Petite Enfance** : réhabilitation de la Crèche Tintam'art.
- Expérimenter et étendre un système de couches compostables.

## Restauration Collective exemplaire

Comment rendre l'alimentation de qualité accessible à toutes et à tous ? En garantissant le fait que, dans la restauration collective (crèches, écoles, EHPAD), chaque bénéficiaire puisse y avoir accès. Les espaces de restauration sont aussi des espaces pédagogiques privilégiés, pour sensibiliser sur les bonnes pratiques.

- **Vers une alimentation de qualité, 100% bio et locale** ; une restauration collective tendant vers le « zéro emballage individuel ».

- **Installation de composts dans chaque école.**
- Multiplier les projets pédagogiques autour du bien manger, manger de saison, lutte contre le gaspillage alimentaire.
- Construire une dynamique partenariale avec le CROUS, le CHU, vers une restauration collective exemplaire.

## Ville Accueillante

La Ville de Poitiers s'engage pour l'accueil de toutes et tous, fidèle à des valeurs humanistes d'hospitalité, d'entraide, et de coopération.

- Adhésion à l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants en 2021.

- Structuration d'une politique d'accueil et d'intégration de personnes migrantes, avec une priorité : **protéger les enfants scolarisés à Poitiers et leurs familles.**
- Elaboration avec l'État d'un contrat territorial pour l'accueil et l'intégration des réfugiés et des primo-arrivants.

## Egalité des droits

L'égalité de chaque citoyen, chaque citoyenne, sera recherchée dans chaque dimension de l'action municipale, en visant l'exemplarité de nos pratiques, mais aussi en s'engageant résolument dans la lutte contre les discriminations.

- Création d'une Semaine des visibilitées.
- Mise en place de moyens concrets pour faciliter l'engagement politique de toutes et tous : garde d'enfants, adaptation des horaires de la vie municipale...
- Grand plan de formation de la collectivité et de ses partenaires sur la lutte contre les discriminations, et en faveur de l'égalité réelle.

### Le numérique responsable : Kézaco ?

Le numérique est partout dans nos vies, dans nos services publics. Avec une feuille de route dédiée, la municipalité s'engage pour un numérique responsable : des pratiques qui **réduisent l'impact du numérique sur l'environnement**, mais qui **garantissent aussi l'inclusion de chacun, chacune**, contre l'exclusion que peut générer la dématérialisation à marche forcée de nombreuses démarches du service public indispensables à la vie quotidienne.

Une feuille de route construite via une démarche innovante : une **Convention Citoyenne pour le numérique responsable**. 30 citoyens et citoyennes de Poitiers, représentatifs et représentatives de la diversité de la Ville, formés pendant plusieurs semaines, pour formuler des propositions en faveur du numérique responsable, votées en Conseil Municipal.

## 2. UNE VILLE ENGAGÉE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'urgence écologique doit être prise en compte dans toutes les politiques de la collectivité.

Nos objectifs : réduire l'impact de notre ville sur le climat et reconquérir la biodiversité (atténuation); et préparer Poitiers aux effets du changement climatique, en protégeant toutes les

personnes qui y vivent de ses conséquences (adaptation).

**Faire de Poitiers une ville où il fait bon vivre, aujourd'hui, comme demain:** tel est l'horizon de la politique municipale de transition écologique.

### Végétalisation de la Ville

Pour bien vivre à Poitiers aujourd'hui, et demain, il faut **rafraîchir la ville en la végétalisant**, et donner à chaque habitant, chaque habitante, un accès **facilité aux espaces de nature**. Une politique municipale affirmée, qui passe aussi par la mobilisation de chaque citoyen, chaque citoyenne, à tout âge, pour redonner à la nature sa place en ville.

- **[PPI] Plan « Nature pour tous, nature par tous » :** Plan Canopée de végétalisation de la Ville, plantation d'arbres place Leclerc, régénération de 2 parcs (Blossac, Triangle d'Or). 3,7M d'euros.
- Favoriser la présence de la nature en ville et la préservation de la biodiversité, par exemple en effectuant les fauches tardives des terrains enherbés.

- **[PPI] « Réinvention du Bois de St-Pierre » :** un centre d'éducation nature immersif, en pleine forêt aux portes de Poitiers, destiné à toutes les habitantes et tous les habitants, et plus particulièrement aux enfants et aux jeunes. 10M d'euros.
- **Appropriation citoyenne de la végétalisation :** « Une naissance, un arbre », « Faites de votre rue un jardin », soutien (foncier, financier) aux projets nourriciers citoyens en ville.
- **[PPI] Tison :** aménagement d'une baignade naturelle, renforcement des berges. 1M d'euros.

### Bien vivre en ville, aujourd'hui et demain

L'aménagement de la ville est un enjeu majeur de transition écologique : les terres non-artificialisées doivent être protégées, et la ville doit être densifiée intelligemment. La Ville de demain ? Des constructions agréables l'hiver comme l'été, peu consommatrices ou productrices d'énergie, accueillantes pour la biodiversité, bien intégrées dans leur environnement.

Et l'exemplarité de notre patrimoine : chaque projet municipal d'aménagement urbain et de construction intégrera des critères d'exemplarité environnementale et énergétique.

- **[PPI] La renaturation de la Boivre !** Reconquérir les berges naturelles de la Boivre, en faire un espace de vie et d'évasion au cœur de Poitiers : c'est l'une des composantes du projet de la Gare.
- **[PPI] Un grand projet de requalification urbaine : le Nouveau programme national de renouvellement urbain, aux Couronneries,** en partenariat avec Grand Poitiers. Réhabilitation de logements sociaux. Reconstruction du foyer de jeunes travailleurs Kennedy. Reconstruction du Centre d'Animation des Couronneries. Renaturation du quartier. Réaménagement participatif des espaces publics. Investissements de Poitiers pour les espaces publics : 9 M d'euros.
- Une « **Charte de l'urbanisme résilient** », construite avec les acteurs du bâtiment, symbole de nos exigences : un urbanisme adapté au bien vivre demain, respectueux de l'environnement urbain, accueillant pour la biodiversité en ville.
- « **Poitiers, territoire pilote de sobriété foncière** » : une labellisation obtenue en 2020, un engagement à faire vivre tout au long du mandat pour un urbanisme résilient, respectueux des terres non artificialisées et de la biodiversité.
- **Un plan d'adaptation au changement climatique et de gestion des risques,** afin de garantir la protection durable de toutes ses habitantes, tous ses habitants, et de renforcer la résilience de la Ville face aux crises.

### Des consommations municipales sobres et responsables

- **[PPI] Rénovation totale de l'éclairage public** et ajustement des horaires d'extinction nocturne à l'échelle de la ville. Objectif : 85% d'économies d'énergie, et d'économies financières associées, d'ici à la fin du mandat.
- Une consommation d'énergie électrique municipale à 100% renouvelable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021.
- Mise en place d'une charte de l'événementiel, pour des événements « zéro déchets » et à faible impact environnemental.
- **Une politique de relations internationales responsable :** promotion du « voyager autrement », structuration d'une feuille de route pionnière en France avec l'AFD sur la coopération décentralisée responsable.

## ET GRAND POITIERS ?

Un grand nombre de compétences liées à la transition écologique sont portées par Grand Poitiers, et de nombreux projets liés à ces compétences verront le jour sur Poitiers :

- **Ouvrir une nouvelle ère des mobilités.**

Objectif : offrir à chacun, chacune des alternatives à la voiture individuelle. **Développement des axes cyclables**, sécurisation et traitement de leurs discontinuités. **Développement de l'offre en mobilité douces et actives** : chèques VAE, acquisition de Vélos Cargos et développement de la flotte à Cap sur le Vélo, réflexion sur la mise en place de VAE et trottinettes électriques en libre service, accompagnement des acteurs de la réparation et l'auto réparation de vélo. Augmentation des stationnements vélo. **Amélioration de la qualité du service du réseau de bus Vitalis**. Développement de **l'étoile ferroviaire autour de Poitiers**, en lien avec le projet de réaménagement du Quartier de la gare. Aménagement multimodal de l'entrée **Poitiers-Mignaloux**, en lien avec le CHU. Innovation sociale et technologique autour de **l'avenir de l'aéroport de Poitiers Biard**.

- **Accélérer la transition énergétique.**

Objectif : améliorer l'autonomie énergétique de notre territoire. Poitiers dispose du premier Réseau de chaleur de Nouvelle-Aquitaine, il sera étendu : au cours du mandat, **tous les Quartiers Politique de la Ville pourront bénéficier d'une énergie renouvelable**, constante, et à coût fixe. **Soutenir l'implantation d'énergies renouvelables** dans la ville. **Embarquer les acteurs économiques** dans la transition énergétique avec la création d'un label "Engagé pour la transition énergétique avec Grand Poitiers". **Développer la ville intelligente** pour mesurer les dépenses d'énergie et les réduire.

- **Relocaliser la production alimentaire.**

**Améliorer l'autonomie alimentaire de notre territoire, renforcer les liens entre l'agriculture et les consommateurs urbains** : c'est l'objectif du Plan Alimentaire Territorial de Grand Poitiers, qui se déclinera par exemple avec la construction d'une légumerie et d'un atelier de transformation de viande dédiés à la production locale.

- **Protection de la ressource en eau.**

Les zones de captage d'eau potable sont fragiles et doivent être protégées. Grand Poitiers se saisit de tous les moyens pour ce faire, notamment, pour la première fois, l'acquisition foncière. **Développement de filières vertueuses comme le miscanthus** : une production végétale respectueuse des exigences des aires de captage, peu consommatrice en eau, pouvant alimenter les chaufferies du réseau de chaleur.

- **Biodiversité.**

**Protéger et observer** l'évolution de la biodiversité en dressant le premier Atlas de la Biodiversité de Grand Poitiers.

- **Préparer le futur de notre territoire.**

Un **Plan Local d'Urbanisme intercommunal** va être élaboré à l'échelle des 40 communes de Grand Poitiers. Il s'agit d'un document essentiel puisqu'il vise à encadrer l'occupation des sols pour, au minimum, les 9 ans suivant son élaboration. Support indispensable des politiques publiques alimentaires, énergétiques, de logement, de préservation de la biodiversité, de protection des paysages et du patrimoine, ce document cadre proposera une **utilisation sobre et équilibrée du foncier** à l'échelle des 40 communes de Grand Poitiers.



**GRAND POITIERS**  
Communauté urbaine



### 3. UNE VILLE ENGAGÉE POUR UNE CONFIANCE RENOUVELÉE EN LA DÉMOCRATIE LOCALE ET LA PARTICIPATION CITOYENNE

Face à l'urgence démocratique, la Ville de Poitiers s'engage, **pour redonner une place aux habitants dans la vie démocratique locale, construire une confiance nouvelle entre les citoyens et l'institution municipale, et développer une culture du débat public à l'échelle de la Ville.**

Une politique en trois dimensions : **changer la culture interne de l'institution** pour insuffler le réflexe du dialogue et de la co-construction ; **renforcer toutes les opportunités de participation citoyenne** existantes ; et **innover**, se doter de moyens inédits, pour ouvrir davantage l'action municipale aux citoyens et citoyennes.

#### Faire évoluer notre culture institutionnelle

- Une formation permanente des élus et des agents, autour des enjeux et des outils de participation citoyenne.
- Un fonctionnement collectif de l'équipe élue.
- **Une communication institutionnelle incarnée et redynamisée** : permanences d'élus en Mairies annexes et sur les marchés, échanges mensuels en plénières publiques et en live, interactivité des Conseils Municipaux...
- Une citoyenneté européenne revalorisée, des jumelages par la jeunesse, pour la jeunesse !
- Un accompagnement renforcé de la participation citoyenne chez les jeunes : Conseil Communal des Jeunes, collaboration avec l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ), une collectivité engagée pour le Service Civique.

#### Renforcer les dispositifs de participation citoyenne existants

- **[PPI] Budgets participatifs** : 800 000 euros par an, un accompagnement des porteurs de projets renforcé, l'ouverture de la possibilité de construire des projets sur une temporalité pluri-annuelle.
- 100% des projets de la PPI intégreront une part de participation citoyenne, depuis l'information jusqu'à la co-décision.
- Redynamisation des Conseil Citoyens
- Renforcement des relations partenariales avec les instances participatives de quartiers : Maisons de quartier, conseils et comités de quartier, conseils citoyens, CCJ...



## Innover pour développer le pouvoir d'agir de toutes et tous

- Une Convention Citoyenne pour le numérique responsable.
- Une **Assemblée Citoyenne**, dotée d'un droit d'interpellation du Conseil Municipal.
- Un Droit d'Initiative locale, un Référendum d'Initiative Locale : mise en œuvre opérationnelle, en collaboration avec des universitaires comme Raul Magni Berton,

chercheur en sciences politiques et spécialiste du RIC local.

- À l'échelle de Grand Poitiers, une nouvelle mission pour **le Conseil de Développement Responsable** : une Commission Citoyenne d'évaluation des politiques publiques.

## Soutenir le monde associatif et de la solidarité

- Pour une vie citoyenne encouragée par la mise à disposition de lieux pour les associations, pour des acteurs de la solidarité renforcés dans leurs moyens, **5,5M d'euros pour la création d'un espace mutualisé solidaire**, notamment destiné aux acteurs

de la solidarité associatifs et institutionnels (Relais Georges Charbonnier).



## 4. UNE VILLE ENGAGÉE POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET LE RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

**Pour le développement de Poitiers, nos richesses sont ici !** Valoriser les acteurs locaux, les écouter, innover avec eux autour de leurs idées et leurs projets, les mettre en lien : voilà les premiers leviers politiques majeurs du développement de notre territoire.

Ensuite, pour construire l'économie de demain, la Ville de Poitiers affirme une triple priorité : **impulser des créations d'emplois durables, inclusifs et non délocalisables;**

**soutenir l'économie locale** et la relocalisation des **services et productions essentiels aux habitants du territoire** ; et faire **le choix de l'écologie comme levier de développement économique.**

Forte d'une économie locale dynamique ; accueillante et ouverte sur le monde ; riche d'un patrimoine valorisé, **la Ville de Poitiers prospérera durablement et rayonnera.**

### Patrimoine remarquable

Poitiers, ville patrimoniale remarquable, ancrée dans son histoire, confiante en l'avenir : une mise en lumière du passé poitevin pour toutes et tous, et un rayonnement nouveau pour notre ville !

- **[PPI] Le Palais : un bâtiment médiéval unique en Europe, une place publique millénaire rendue aux poitevins et aux poitevins ;** un lieu dédié à l'Histoire, la culture, la convivialité et l'écologie; au cœur

d'un espace public reconquis, aéré, et végétalisé. 18M d'euros (part Poitiers).

- Un événementiel d'envergure nationale, internationale, autour du Palais.
- **[PPI] Sécurisation et sauvegarde du patrimoine historique,** notamment l'Eglise Notre Dame et l'Eglise Saint Hilaire.

### Poitiers, une ville qui rayonne

- **[PPI] Un quartier gare renouvelé, porte d'entrée du territoire, locomotive de la transition écologique.** En partenariat avec Grand Poitiers, repenser totalement le quartier de la gare de Poitiers, autour de quatre priorités : les mobilités exemplaires, le dynamisme économique, la « co-habitation » entre différents usagers du quartier, et la renaturation de la Boivre. Investissement total de Poitiers : 11M d'euros.
- **[PPI] Une nouvelle auberge de jeunesse** à

proximité de la gare et du centre ville, dédiée au « backpackers », visiteurs nomades de Poitiers.

- **« Poitiers Capitale du Jeu » : Soutenir l'émergence d'un écosystème territorial !** Animation d'un Comité de pilotage avec Parthenay. Soutenir l'émergence de filières de formation, le développement d'activités économiques, le développement touristique et événementiel dédié.

### La culture et le sport, au cœur de la vitalité poitevine

- **Se réapproprier les espaces publics par la culture et le sport :** ouverture des espaces publics pour tous événementiels ; développement des événements culturels de rue, des fêtes populaires et de quartiers ; développement des équipements dédiés aux pratiques sportives et culturelles urbaines et aux nouvelles disciplines.
- Soutenir et valoriser les marqueurs sportifs du territoire : **Poitiers, terre de basket. Poitiers, terre de basket 3x3. Poitiers, terre de cyclisme féminin.** Accueillir une étape du Tour de France

Femmes.

- En complément des interventions de Grand Poitiers (rénovation de deux piscines, entretien d'équipements), amélioration des conditions de pratique sportive quotidienne :
  - **[PPI] Club House Jean-Luc Gaboreau aux Trois-Cités.**
  - **[PPI] Aménagement d'une baignade naturelle au Tison.**

### Soutien à l'économie de proximité

- Lancement de boutiques-tests en centre-ville et dans les quartiers.
- Parier sur **l'animation de l'espace public**, en centre ville et dans les quartiers, pour soutenir l'activité commerciale : piétonnalisations éphémères, extension des terrasses, spectacles de rue renforcés en centre ville...
- Participation au GIP Culture (dispositif national d'aide à l'emploi des artistes et techniciens des lieux de concert type café/bar/café-concert).

- **[PPI] Lancement d'un grand chantier de réhabilitation des Halles du Marché Notre Dame.**
- **[PPI] Réaménagement et entretien de l'Île Jouteau,** sur le site de Tison : développement et diversification de la convivialité sur place ! 500 000 euros.
- **[PPI] Engagement de la Ville de Poitiers dans le Plan Alimentaire Territorial :** 1,6M d'euros en investissement, mise à disposition de foncier municipal pour installer des producteurs, mobilisation du levier de la restauration collective.

## Innovation économique, innovation sociale

L'emploi évolue, l'activité économique évolue, et les citoyens et citoyennes attendent des formes d'emploi de plus en plus ouvertes, souples, mixtes, adaptées à la diversité des situations. Les formes d'emploi innovantes ont aussi montré leur solidité pendant la crise COVID, là où d'autres formes plus conventionnelles ont moins bien existé.

Il est nécessaire d'impulser, d'offrir des lieux, propices à l'innovation économique, sociale, industrielle, sur Poitiers.

- **[PPI] La Caserne Pont-Achard** : un tiers-lieu, dédié à l'innovation économique, à l'innovation sociale, à la solidarité et à la convivialité, au cœur du quartier de la Gare de Poitiers.
- Soutenir **l'innovation pour l'emploi** : coopératives d'activité et d'emploi, groupements d'employeurs dans les quartiers politiques de la ville, Territoire Zéro Chômeur de longue Durée, Structures d'Insertion par l'Activité Economique.

- Développer la relocalisation d'emplois dans les quartiers politique de la Ville.

LE SAVIEZ-VOUS ?

**La commande publique de la Ville de Poitiers et de Grand Poitiers représente à elle seule 110M d'euros/an**, sans compter les grandes institutions publiques du territoire (CHU, Université, CROUS...). C'est donc un levier majeur pour soutenir un développement local responsable : valorisation de l'économie locale, intégration de critères environnementaux et sociaux dans les marchés publics... La Ville de Poitiers souhaite pleinement s'approprier l'enjeu de la commande publique et impulser une dynamique territoriale auprès de l'ensemble de ses partenaires : un diagnostic partagé, un plan d'action.

## ET GRAND POITIERS ?

Un grand nombre de compétences liées au développement économique et au rayonnement du territoire sont portées par Grand Poitiers, et de nombreux projets liés à ces compétences verront le jour sur Poitiers :

- **Développement économique.**  
Accompagnement de la transition des filières économiques et industrielles : **projet « Transitions Collectives » avec Châtellerault et les acteurs économiques**, et développement de l'axe économique Poitiers-Châtellerault. **Soutien aux filières durables et innovantes du territoire** (production et stockage d'énergie, biotechnologies et santé, e-sport et jeu de société...). **Poitiers, Capitale du Jeu** : développement de la Maison du Jeu, du E-sport et du Numérique (MJEN). Optimisation des Zones d'Activité Economique, **requalification des friches économiques** (Federal Mogul). Développement et accompagnement de **l'entrepreneuriat comme levier d'action pour les quartiers**. Lancement d'un **fonds de dotation territorial**.
- **Enseignement Supérieur, Recherche.**  
Impulsion de coopérations territoriales. Soutien aux projets d'investissement des acteurs du territoire : CHU, Université, CROUS.
- **Tourisme.**  
Une stratégie renouvelée : développement de la médiation ludique et expérientielle pour la découverte du territoire, structuration d'une offre Nature et loisirs de qualité, développement de l'offre d'hébergements y-compris atypiques, valorisation des pépites de tout le territoire.
- **Culture et Patrimoine.**  
**Développement du pôle culturel aux Couronneries** : construction de l'Ecole Européenne Supérieure de l'Image, d'une nouvelle antenne du Conservatoire.
- **Sport.** Réhabilitation des équipements sportifs sur tout le territoire. Rénovation de deux piscines : Bellejouanne et la Blaiserie.



# Programmation Pluriannuelle d'investissements

## & PLAN DE MANDAT

Ville de Poitiers



Hôtel de Ville - CS 10569 - 86021 Poitiers Cedex  
direction.communication@grandpoitiers.fr - 05 49 52 35 35  
[poitiers.fr](http://poitiers.fr)